

LA FRONTIÈRE SANS DÉFENSE LE MYTHE ET LA RÉALITÉ

C.P. STACEY

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CANADA



BROCHURE HISTORIQUE No 1

LA FRONTIÈRE SANS DÉFENSE LE MYTHE ET LA RÉALITÉ

CHARLES P. STACEY

ISBN 0-88798-000-7 *Brochures historiques*
ISSN 0700-6950 *Brochures historiques*
(imprimé)
ISSN 1715-8613 *Brochures historiques* (En
ligne)

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CANADA

BROCHURE HISTORIQUE No 1

OTTAWA, 1973

CHARLES P. STACEY

L'auteur, Charles P. Stacey, diplômé des universités de Toronto et d'Oxford, a enseigné l'histoire à l'université de Princeton. Après avoir dirigé les services historiques des Forces armées canadiennes à Ottawa, il s'est à nouveau tourné vers l'enseignement de l'histoire, charge qu'il exerce à l'université de Toronto. Il a été président de la Société historique du Canada. Il est l'auteur de nombreux ouvrages historiques parmi lesquels on peut citer, en plus de ceux qui sont donnés dans la bibliographie, *The Canadian Army, 1934-1945* (Ottawa, 1948); *Quebec, 1759: The Siege and the Battle* (Toronto, 1959); deux volumes de l'Histoire officielle de participation de l'armée canadienne à la seconde guerre mondiale: le volume 1, *Six années de guerre* (Ottawa 1957) et le volume 3, *La Campagne de la victoire, 1944-1945* (Ottawa 1960) *Armes, hommes et gouvernement: les politiques de guerre du Canada, 1939-1945* (Ottawa, 1970). Il édita également le volume 5 de la série Historical Documents of Canada: *The Arts of War and Peace, 1914-1945*, (Toronto, 1972).

TRADUCTION GUY COURTEL

DROITS RÉSERVÉS PAR LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CANADA

AU SOINS DES ARCHIVES PUBLIQUES, OTTAWA, 1953

IMPRIMÉ PAR

LOVE PRINTING SERVICE LIMITED

OTTAWA, CANADA

LA FRONTIÈRE SANS DÉFENSE

Le mythe et la réalité

Le Canada et les États-Unis sont aujourd'hui des amis sincères et des alliés fidèles, ce qui est pour tous deux une excellente chose. Il n'en a pas toujours été ainsi.

Cela fait de nombreuses années que dans les assemblées et dans les journaux on entend parler de la "frontière sans défense" séparant les deux pays. Certains pensent que ces excellentes relations sont dans l'ordre naturel des choses et ont toujours existé. Il n'en est rien, et l'intérêt que ces rapports présentent aujourd'hui aux yeux du monde est cette longue et pénible évolution qu'ils ont subie à partir d'une situation initiale bien différente.

Même si l'on fait abstraction des anciennes guerres entre le Canada français et les treize colonies britanniques du Sud au dix-septième et au dix-huitième siècles, le Canada britannique et la République américaine se sont livrés deux guerres: en 1775-83 et en 1812-14. La signature du traité de Gand qui mit fin à l'ère de conflit véritable fut suivie de deux périodes de menaces de guerre. Plus d'une fois, la Grande-Bretagne et le Canada furent sur le point d'entrer à nouveau en conflit avec les États-Unis. Le règlement des problèmes cruciaux entre les deux parties du monde anglophone par le traité de Washington en 1871 ouvrit l'ère de paix et de bonne volonté. Ce n'est qu'à partir de ce moment qu'il n'y eut vraiment plus besoin de défendre la frontière.

1812 - La réalité et la fiction

Nombreux sont les Canadiens pour lesquels la guerre de 1812 vit les miliciens canadiens, sans entraînement, avec seulement un faible appui des soldats réguliers de l'armée britannique, battre le colosse américain. Rien n'est plus faux. Dans cette guerre, comme dans la plupart des guerres, la fortune a favorisé le côté qui était le mieux préparé. Avant que le conflit n'éclate, la Grande-Bretagne avait procédé, au Canada, à des préparatifs qui permirent de défendre le pays avec succès. Malgré leur supériorité en nombre et en puissance, les États-Unis étaient bien mal organisés.

La victoire du Canada est redevable à la présence, au début de la guerre, de quelques régiments de soldats britanniques (parmi lesquels de nombreux Américains britanniques), d'officiers bien

entraînés qui exercèrent un commandement habile et dynamique, ainsi que d'une force navale qui put assurer la maîtrise des Grands lacs. Les réguliers firent plus que de donner l'exemple à la milice; ils se taillèrent la part du lion au combat comme le montre l'état de leurs pertes. La Marine provinciale canadienne sur les Grands lacs était très importante. Ce n'était pas une véritable force navale, mais ses navires armés étaient supérieurs à tout ce que les Américains pouvaient avoir au départ. Bien que de nombreux récits historiques le passent sous silence, c'est cette maîtrise des Grands lacs (qui formaient sa voie vitale de communication tout autant que la frontière qu'il devait défendre) qui permit au général Brock de gagner ses remarquables victoires en 1812.

Au cours des pourparlers diplomatiques anglo-américains, les Américains avaient proposé par deux fois, en 1782 et en 1794, la démilitarisation de la frontière. L'acceptation d'un tel projet par la Grande-Bretagne aurait entraîné la perte du Canada en quelques semaines, car elle n'aurait pas alors procédé aux préparatifs qui le sauvèrent, en particulier la construction de sa flotte des lacs. Les deux parties auraient lutté sans moyens matériels et les Américains auraient gagné grâce à leur simple supériorité numérique.

L'énergie avec laquelle chaque côté chercha à obtenir et à conserver la supériorité navale sur les Grands lacs prouve l'importance de celle-ci. La défaite de l'escadre britannique du lac Érié en 1813 eut pour conséquence immédiate la perte de l'ouest du Haut-Canada. La maîtrise du lac Ontario était encore plus importante, au point qu'aucune des deux escadres ne se serait risquée à une bataille rangée sans se sentir assurée de la victoire. Il en résulta une compétition acharnée en construction navale. A la fin de la guerre, le pavillon du commodore britannique flottait sur un trois-ponts plus puissant que le *Victory* de Nelson. Il y avait même deux navires encore plus énormes en chantier à la base de Kingston. De leur côté, les Américains procédaient à la construction de deux navires qui devaient être les plus gros du monde. Ils ne furent cependant pas achevés. Ces constructions coûtèrent une fortune en énergie et en argent. Si l'on songe que pratiquement tout l'armement et l'équipement de l'escadre britannique devaient être amenés d'Angleterre et qu'il fallait leur faire remonter les rapides du Saint-Laurent, on comprend que la construction et l'entretien de la force navale du lac Ontario représentent la plus grande partie de l'effort considérable déployé par la Grande-Bretagne pour la défense du Canada au cours de cette guerre.

L'accord "Rush-Bagot"

Lorsque la paix s'établit, les États-Unis se trouvaient dans une impasse financière et l'économie était à l'ordre du jour. Le Congrès

autorisa immédiatement le Président à vendre ou désarmer les navires de guerre des Grands lacs, à l'exception de ceux qui servaient à faire appliquer les lois douanières. Il fallait conserver leur armement et leur équipement. Les deux grands trois-ponts inachevés furent alors mis à l'abri afin de les achever en cas de besoin. Cependant, la marine américaine des Grands lacs cessa pratiquement d'exister du jour au lendemain. Du côté anglais, on procéda à une diminution aussi très grande d'activités, mais pas à un tel balayage, et un certain nombre de petits navires demeurèrent en service. On parlait même de maintenir en activité permanente une force navale plus importante et de construire de nouveaux navires. Bien que pratiquement rien ne fut fait, de telles perspectives alarmèrent le gouvernement des États-Unis. C'est ce qui amena le Secrétaire d'État, James Monroe, à proposer aux Britanniques, en 1816, une limitation très stricte des armements navals sur les Grands lacs.

La première réaction britannique fut défavorable. Cependant, quelques semaines plus tard le ministre britannique des Affaires étrangères, Lord Castlereagh, faisait savoir à l'ambassadeur des États-Unis à Londres que son gouvernement était prêt à accepter cette proposition. En 1817, un accord officiel était conclu. Il ne s'agissait pas d'un traité mais seulement d'un échange de notes entre le Secrétaire d'État intérimaire des États-Unis, Richard Rush, et l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington, Sir Charles Bagot. Cet accord prit le nom de ces deux hommes qui, en fait, n'avaient que très peu participé à la conclusion d'un tel accord. Les vrais auteurs de cette solution étaient Monroe et Castlereagh.

L'accord autorisait chaque partie à avoir un seul navire de faible tonnage (moins de 100 tonneaux et muni d'un seul canon pour projectiles de pas plus de 18 livres) sur le lac Champlain, un autre sur le lac Ontario, et deux sur les lacs supérieurs. Tous les autres navires de guerre devaient être désarmés, et il était interdit d'en construire ou d'en armer aucun autre. Cependant, aucun règlement ne stipulait la destruction des navires existants, ou la suppression des chantiers navals existants.

Ils continuèrent donc d'exister de part et d'autre. En fait, l'Amirauté britannique continua d'assurer à ses frais la réparation des navires immobilisés à Kingston jusqu'en 1831. C'est alors que l'on s'aperçut qu'ayant été construits en bois vert, ils étaient pourris, sans espoir de récupération. L'un des deux trois-ponts américains, recouvert par une construction destinée à le protéger des intempéries, demeura inscrit sur la liste des navires de la Marine américaine jusqu'en 1882.

Ce sont les Américains qui avaient proposé l'accord et oeuvré en sa faveur, tandis que les Britanniques en avaient fait les concessions et les sacrifices. Personne en 1817 ne jugeait impensable une autre guerre anglo-américaine et l'accord Rush-Bagot aurait certainement permis une conquête plus facile du Canada par les États-Unis s'il y avait eu une autre guerre. Au cas où les deux adversaires ne seraient pas préparés, le parti pouvant disposer sur place d'un plus grand réservoir d'hommes et de ressources l'emporterait. La Grande-Bretagne abandonna donc en 1817 certains des avantages qui avaient sauvé le Canada en 1812. Comme le déclarait le commodore Owen, commandant des forces navales britanniques des Grands lacs, en protestant contre l'accord, il est normal que les Américains, étant donné leur si grande supériorité numérique, aient été automatiquement en faveur de toute mesure "plaçant tout nouvel affrontement au niveau de la compétition purement physique."

Pourquoi les Britanniques ont-ils accepté cet accord? On ne peut que conjecturer. Les préoccupations économiques ont joué certainement un grand rôle. Des députés ont critiqué les dépenses entraînées par l'armée et la marine et sans doute avait-on jugé improbable que la Chambre des communes accepte de payer les frais d'une compétition de construction navale sur les Grands lacs. Il était aussi à craindre qu'étant donné l'avantage des Américains sur le plan des ressources locales, la Grande-Bretagne ne puisse finalement gagner une telle course ni maintenir sa supériorité en cas de nouveau conflit. De plus, les navires de guerre désarmés à Kingston présenteraient une sorte d'assurance. Downing Street décida de profiter des avantages immédiats d'un désarmement et de prendre un risque pour l'avenir, ce qui à long terme s'avéra une sage décision.

Biens des gens semblent croire que l'accord Rush-Bagot empêchait tout autant la construction de forts frontaliers que de navires de guerre. Il n'en était rien; l'accord ne concernait que les armements navals. Même des historiens ont sauté à la conclusion qu'en dépit de ce fait, l'accord a, par quelque effet indirect, provoqué le démantèlement des fortifications et rendu la frontière sans défense. Ils ne le prétendraient pas s'ils avaient examiné soit les archives, soit la frontière elle-même en des endroits comme Rouse's Point et Kingston. Au contraire, on a vu se construire plus de forts, de plus en plus perfectionnés, le long de la frontière, au cours du demi-siècle qui suivit la conclusion de l'accord Rush-Bagot, que durant toute autre période de l'histoire de l'Amérique du Nord. En fait, les années qui suivirent immédiatement l'accord furent marquées par une grande activité militaire, notamment la construction de forts.

Une demi-siècle sur le pied de guerre

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, à peu près personne n'a cru que l'accord Rush-Bagot mettait définitivement fin à la guerre entre la Grande-Bretagne et les États-Unis. En fait, pendant plus de cinquante ans un tel conflit sembla toujours possible. Parfois, il parut même probable.

Il est vrai que pendant les quelques années qui ont suivi le traité de Gand les relations anglo-américaines et canado-américaines ont été relativement calmes, mais alors que les cruels souvenirs de la guerre commençaient à s'estomper, les rebellions canadiennes de 1837 déclenchaient une autre crise. De nombreux Américains formèrent des mouvements désireux d'intervenir dans les affaires canadiennes. Il en résulta aux abords des frontières des raids et des échauffourées qui firent couler beaucoup de sang et auraient très bien pu déboucher sur une autre guerre. En 1839, cette crise se mua en une autre, la "Guerre d'Aroostook", non sanglante mais très dangereuse, entre le Maine et le Nouveau-Brunswick au sujet de la frontière non encore définie qui les séparait. Puis, après que le traité de Webster-Ashburton (1842) eut réglé cette question, un nouveau problème naquit au sujet de la frontière de l'Orégon, de l'autre côté du continent, et la guerre menaça d'éclater jusqu'à ce qu'un autre traité mette fin, en 1846, à ce nouveau conflit. Les années 50 furent calmes dans l'ensemble. Le traité de réciprocité signé en 1854 mettait en relief les relations amicales entre le Canada et son voisin, et la visite que fit le prince de Galles aux États-Unis en 1860 amena réellement les gens à parler d'une paix permanente. Cette heureuse décennie connut cependant de dangereuses controverses, en particulier au sujet de la tentative par la Grande-Bretagne de faire du recrutement aux États-Unis pendant la guerre de Crimée et du règlement de la frontière de l'île San Juan en 1859. Dès l'année suivante le voyage du jeune prince, le déclenchement de la guerre civile, qui déchira l'Union américaine, provoqua une crise anglo-américaine qui ne dura pas moins de dix ans.

L'affaire du *Trent*, à l'automne 1861, découlant de ce que un croiseur de l'Union avait arraisonné un navire britannique en pleine mer pour enlever deux agents diplomatiques des États confédérés, provoqua un plus grande risque de guerre, qu'on en avait eu depuis 1814, au point que le gouvernement britannique expédia environ 11,000 hommes renforcer les garnisons de l'Amérique du Nord britannique. Le bon sens du Prince consort qui adoucit le ton de la demande britannique de dédommagement, ainsi que celui du gouvernement de Lincoln qui accéda à cette demande évitèrent que la situation ne dégénère en conflit. Il en resta cependant de l'amertume.

Cette tension s'aggrava par la suite après les déprédations de l'Alabama et des autres croiseurs de la Confédération que l'on armait dans les ports britanniques. A la fin de la guerre civile, la Confrérie des Fénians, aux États-Unis, commença d'organiser des coups de main contre le Canada. Cette agitation hostile irlando-américaine se poursuivit pendant des années. Il y eut même de véritables combats, qui amenèrent le gouvernement britannique à expédier à nouveau d'importants renforts de soldats réguliers. Le Canada lui-même fut largement mis à contribution et les frontaliers connurent une période de terreur. Il en résulta un profond malaise international. Cette période pleine de menaces, qui eut pour principal effet de pousser à la création de la Confédération de l'Amérique du Nord britannique, ne fut clôturée que par le traité de Washington, en 1871, avec l'acceptation, par la Grande-Bretagne, de soumettre à l'arbitrage les réclamations contre l'*Alabama*.

Le Canada se prépare a une autre guerre

Toutes ces crises engendrèrent des préparatifs militaires des deux côtés de la frontière.

Au Canada, les autorités militaires britanniques avaient tiré des leçons précises de la guerre de 1812. La plus importante était la nécessité d'une ligne intérieure de communication en remplacement de la trop vulnérable partie internationale du Saint-Laurent. La plus grande erreur stratégique des Américains avait été de ne pas concentrer leurs forces contre cette grande artère vitale par laquelle transitaient tous les biens nécessaires à la défense du Haut-Canada. Cela leur avait servi de leçon, et advenant une guerre en 1815, ils avaient l'intention de concentrer leurs attaques sur ce point névralgique. Les Britanniques le savaient (car un général américain en visite à Kingston juste après la guerre n'avait pu résister à la tentation d'en parler), et ils en conclurent la nécessité de canaliser la rivière Outaouais et de construire un canal passant par la rivière et les lacs Rideau pour la relier au lac Ontario. Les travaux sur l'Outaouais commencèrent en 1819; le canal Rideau fut entrepris en 1826. En 1832, le Canada possédait une voie d'approvisionnement militaire, reliant Montréal à Kingston, tout à fait indépendante du Saint-Laurent. Le contribuable britannique avait payé la facture, tout près d'un million de livres. C'est le plus cher ouvrage militaire jamais entrepris par le gouvernement britannique en Amérique du Nord.

Cette grande voie canalisée avait fait partie d'un programme de défense recommandé en 1818 par le Gouverneur en chef, le duc

de Richmond, avec l'appui du duc de Wellington. Ce projet prévoyait aussi de grands travaux de fortification, en particulier la construction à Québec d'une citadelle puissante et permanente telle qu'il n'y en avait jamais eue là. Cette grande citadelle, construite entre 1820 et 1831, existe toujours. En 1819 commençaient les travaux d'un nouveau fort destiné à protéger l'Isle-aux-Noix, sur le Richelieu, où se trouvait la base navale britannique du lac Champlain. On peut encore le voir.

En 1825, une commission militaire britannique visita le Canada dans le but d'y étudier les moyens de défense du pays, puis présenta un important programme de travaux (comprenant le canal Rideau). L'ensemble représentait une dépense bien trop importante pour le gouvernement britannique. Il en résultait cependant la construction de deux grandes fortifications: l'importante citadelle qui domine Halifax, et Fort Henry, construit entre 1832 et 1836, dans le but de protéger le chantier naval de Kingston et la sortie du canal à cet endroit. Restauré ces dernières années, le second est devenu une attraction touristique de premier plan et un souvenir fascinant d'un âge maintenant révolu.

Le conflit de l'Orégon est à l'origine de l'érection de quatre tours Martello devant protéger le chantier naval et le pont de Kingston d'une attaque navale. Nombreux sont les projets de fortification nés durant la longue période de crise de la Guerre civile mais un seul projet important vit réellement le jour; il s'agit du renforcement de la forteresse de Québec par l'établissement, entre 1865 et 1872, d'une tête de pont fortifiée à Lévis sur la rive gauche du Saint-Laurent (trois forts reliés par une route et un rempart de terre). Cette construction coûta au Trésor britannique un quart de million de livres. De tels travaux prouvent l'état très aléatoire des rapports anglo-américains pendant la dernière étape de la Guerre civile, les gens en Grande-Bretagne et en Amérique du Nord se demandant alors avec effroi si les armées victorieuses du général Grant se retourneraient contre le Canada après en avoir terminé dans le Sud. Ce sont les derniers ouvrages de ce genre construits du côté canadien d'une frontière que l'on devait dès lors cesser de fortifier pour la première fois dans l'histoire.

Les E.-U. se préparent à une autre guerre

Des forts ont aussi été construits du côté américain de la frontière, mais la situation y était très différente de celle du Canada. Quiconque a lu l'histoire du conflit de 1812-14, ou regardé une carte, savait qu'en cas de nouvelle confrontation entre la Grande-Bretagne

et les États-Unis les combats se dérouleraient principalement sur deux fronts: la frontière canado-américaine et la côte atlantique des États-Unis. Sur la première, les Américains possédaient d'incontestables avantages: grande supériorité numérique, industries plus nombreuses, meilleures communications. Tout militaire s'intéressant à la question ne pouvait que conclure à une attitude obligatoirement défensive de la part des Britanniques. Leurs ressources sur place, étaient bien moindres que celles des Américains; ils avaient donc de beaucoup plus grands besoins en fortifications et autres systèmes artificiels de défense.

Le long de la côte, la situation se présentait sous un jour différent. Les Américains n'oubliaient pas le blocus britannique qui les avait encerclés pendant la guerre; les croiseurs en maraude et les navires de guerre qui semblaient menacer chaque ville côtière; pour comble de malheur, la suprême humiliation de la prise de Washington et l'incendie du Capitole et de la demeure présidentielle. C'est sur ce front que la Grande-Bretagne aurait pu marquer des points. Elle avait les plus importantes forces navales du monde; elle possédait des bases stratégiques à Halifax et aux Bermudes. C'est donc le long de la côte atlantique et non de la frontière que les États-Unis apportèrent le plus de soins aux préparatifs de défense. Dès 1815, ils mettaient en application un programme de fortifications côtières qui devait se prolonger pendant plusieurs décennies.

De 1861 à 1829 inclus, le Congrès autorisa la dépense de plus de huit millions de dollars pour des travaux de fortification, dont \$200,000 seulement servirent au renforcement de la frontière avec le Canada, et ce en deux points principaux: les anciennes fortifications de Fort Niagara, à l'embouchure du Niagara sur les bords du lac Ontario, et les nouveaux ouvrages de défense de Rouse's Point, New-York. Ce dernier lieu se trouvait sur la voie classique d'invasion passant par le Richelieu, l'ancien sentier de la guerre reliant New-York à Montréal, au seul endroit où l'existence d'un fort pourrait barrer la route du lac Champlain aux vaisseaux britanniques venant de l'Isle-aux-Noix. Cependant, les Américains eurent une surprise de taille dans le déroulement de leurs plans. En 1818, alors que s'achevait la construction d'une solide tour en pierre sur un îlot de la rivière (les frais ayant déjà dépassé \$100,000), les topographes chargés du levé de la frontière, tel que le stipulait le traité de Gand, constatèrent que la ligne de division qui avait été acceptée jusqu'alors se trouvait à trois quarts de mille au nord du 45^{ème} parallèle qui devait, en cet endroit servir de frontière internationale. Les fortifications américaines avaient été construites au Canada! Les travaux furent aussitôt arrêtés et quelques années après la tour n'était plus qu'une ruine.

Les conflits frontaliers qui éclatèrent en 1837 amenèrent les Américains à s'intéresser de plus près aux ouvrages de défense contre le Canada. Les forts de Niagara et Oswego furent remis en état à partir de 1839. Dès 1841 commencèrent les travaux de construction de ceux de Détroit (Fort Wayne) et Buffalo (Fort Porter). Le traité Webster-Ashburton, conclu en 1842, laissait en territoire américain l'emplacement stratégique de Rouse's Point, et homologuait l'ancienne frontière faussement relevée. Deux ans plus tard commençaient en cet endroit les travaux des plus importantes fortifications frontalières américaines, le formidable Fort Montgomery.

Aucune construction importante ne fut entreprise pendant les années 50 qui furent assez calmes, mais la situation s'aggrava avec la crise du *Trent*, en 1861, et l'activité reprit pendant et après la Guerre civile avec les travaux de fortification à Détroit, Niagara, Oswego et Rouse's Point. Fort Montgomery fut achevé en 1870; des améliorations étaient déjà rendues nécessaires par l'utilisation d'armements plus modernes; elles ne furent cependant jamais effectuées. L'année 1871 et l'accord sur l'*Alabama* apportaient de nettes améliorations dans les relations anglo-américaines. Après 1872, les forts de la frontière américaine ne firent l'objet d'aucuns travaux importants.

La violation de l'accord Rush-Bagot

Malgré l'accord Rush-Bagot, les travaux de construction navale se poursuivirent sur les Grands lacs après 1817. Les deux parties violèrent plus d'une fois les termes de l'accord et l'état des forces navales fut un très bon baromètre de l'état des relations internationales. L'apparition de navires en fer et à vapeur entraîna, entre autres, l'augmentation du tonnage général, rendant impossible le respect des limites définies par l'accord. En 1838, les Britanniques mirent en service des canonnières chargées de combattre les flibustiers et ils conservèrent pendant plusieurs années des effectifs considérables. Entre 1842 et 1844, les États-Unis construisirent une canonnière en fer, le *Michigan* jaugeant près de 600 tonneaux, qui resta en service longtemps après 1900. D'une crise à l'autre, les Britanniques redécouvraient ce navire et le regardaient avec soupçon. Ils se méfiaient aussi de la tactique américaine consistant à construire et garder en service des cotres douaniers qui n'étaient pas officiellement des navires de guerre mais pouvaient servir à cette fin. De leur côté, ils subventionnèrent, pendant le conflit de l'Orégon, la construction de trois navires de commerce à vapeur qu'ils auraient pu utiliser comme navires de guerre en cas de conflit. En plus de ces

unités, ils possédaient à l'époque une importante flotte sur les Lacs. Pendant la Guerre civile, les États-Unis construisirent encore d'autres cotres. A partir de 1852, les Britanniques ne possédèrent plus de navires armés, jusqu'en 1866 où la menace des attaques des Feniens les amena à faire remonter les canaux du Saint-Laurent à de petites canonnières de la Royal Navy et à transformer des vapeurs des lacs en bateaux de guerre improvisés.

C'est au cours de la Guerre civile que l'accord Rush-Bagot a été le plus menacé. Il avait été prévu que l'une des parties pouvait l'annuler avec un préavis de six mois. L'animosité des Américains à l'égard du Canada atteignit son paroxysme tard en 1864, après le raid de Saint-Albans. Un petit groupe de soldats confédérés qui s'étaient rassemblés en secret au Canada traversèrent la frontière pour aller semer la terreur dans Saint-Albans, au Vermont. Les États-Unis dénoncèrent alors l'accord. Heureusement, à la réflexion, ils revinrent sur leur décision et retirèrent leur demande avant que les six mois ne soient écoulés. L'accord de 1817 demeura et demeure encore valide.

Le tournant décisif

Nous avons déjà mentionné plusieurs fois l'importance du traité de Washington signé en 1871. Il fut en fait le tournant décisif dans les relations anglo-américaines et canado-américaines. Il mit fin aux dangereuses controverses qu'entraîna la Guerre civile. Aucune autre difficulté internationale sérieuse ne vint les remplacer. Il est vrai qu'il n'y avait plus beaucoup de sujets de conflit. La signature des traités Webster-Ashburton et de l'Orégon avait mis fin aux graves problèmes territoriaux. Une question secondaire fut réglée en 1872 grâce à l'arbitrage de l'Empereur d'Allemagne sur le problème de San Juan. Il n'y eut plus d'autre conflit sérieux avant que la ruée vers l'or au Klondike, en 1898, ne souleva la controverse de la frontière avec l'Alaska. A ce moment là, les États-Unis, tout comme le Canada, avaient résolu les problèmes internes qui avaient nécessité des interventions étrangères. Le Canada avait obtenu son autonomie interne et avait résolu pacifiquement et bénéfiquement les difficultés de ses rapports avec l'Empire. Grâce à la Confédération, il avait atteint un nouveau degré de puissance et de stabilité. Plus récemment, il avait acquis la région des Prairies et avait conclu son union avec la Colombie-Britannique. De leur côté, les Américains avaient réglé, au prix de conflits des plus sanglants, la question de l'esclavage, si longtemps dramatique. Les deux pays allaient pouvoir alors s'attaquer à des tâches de développement économique qui mobiliseraient leurs énergies pendant bien des années.

Le cours correspondant de certains événements facilita aussi cette évolution vers une atmosphère de détente. En particulier, les Feniens qui avaient semé le désordre le long de la frontière pendant six ans étaient à l'agonie (coïncidence heureuse, car le gouvernement des États-Unis qui n'avait pas cherché à les contrecarrer tant que la question de l'*Alabama* n'était pas résolue, avait bien moins l'intention de tolérer qu'ils combattent un voisin devenu ami après le règlement de ce problème). Bien plus, l'armée britannique qui avait jusqu'ici assuré la protection de l'Amérique du Nord, commençait à quitter le territoire. Après avoir longtemps souffert en silence, le contribuable britannique se manifestait. Depuis longtemps il réclamait de n'avoir plus à supporter les frais de l'entretien des garnisons dans les colonies autonomes. En 1867, le *Times* de Londres proclamait qu'il considérait la Confédération canadienne "comme le moyen d'éviter à ce pays de grosses dépenses et de grands embarras". "Nous apprécions la bonne volonté des Canadiens et leur désir de conserver leurs relations avec la Couronne britannique, mais un pays de quatre millions d'habitants se doit d'assurer sa propre défense." Une telle attitude ne manquait pas de justesse et le gouvernement de M. Gladstone la respectait. En novembre 1871, les troupes britanniques faisaient leurs adieux à la forteresse de Québec où elles étaient en garnison depuis 1759. On ne les vit par la suite au Canada qu'à la base navale impériale de Halifax (et plus tard, pendant un certain temps, à une autre base navale, celle d'Esquimalt, en Colombie-Britannique). En 1862, il y avait encore environ 18,000 soldats réguliers britanniques en Amérique du Nord.

Le départ des troupes britanniques permit de donner aux relations canado-américaines une tournure moins militaire. Le gouvernement britannique avait toujours porté le poids de la défense du Canada contre les États-Unis, et le gouvernement et le Parlement canadiens n'avaient pas l'intention de consacrer de telles sommes à ce poste tant que les perspectives de paix sembleraient aussi bonnes. Le Canada ne mit sur pied que des troupes régulières très réduites (deux batteries d'artillerie pour commencer) pour assurer la garnison des forts de Québec et de Kingston que l'armée britannique avait construits, et il ne construisit plus aucun fort le long de la frontière ou à proximité. Au cours des années qui suivirent la Guerre civile, le Royaume-Uni s'était engagé à garantir un prêt au Canada pour la construction de forts à Montréal et en d'autres points. Le fait que cette garantie fut appliquée, en 1873, à un prêt pour la construction d'une voie ferrée transcontinentale reflète bien le changement de situation.

La frontière entra dès lors dans une période de somnolence agréable qui contrastait de façon marquée avec l'activité militaire

fiévreuse qu'elle connaissait encore quelques années auparavant. De petites garnisons de réguliers américains et la poignée de soldats canadiens continuèrent d'occuper les anciens postes frontaliers. Bientôt, les forts des deux côtés ne furent plus que des monuments historiques. A l'exception du vieux *Michigan* qui poursuivait son rôle de gardien de la loi sur les lacs supérieurs, les navires de guerre avaient totalement disparu des eaux intérieures. Les dernières canonnières canadiennes chargées de combattre les Fenians, le *Prince Alfred* et le *Rescue*, avaient été désarmées au début des années soixante-dix. La démilitarisation réelle de la frontière avait enfin eu lieu. Elle n'était pas une conséquence du traité de Gand ni de l'accord Rush-Bagot. Elle suivait par quelques années la signature du traité de Washington qui, lui, n'avait envisagé aucune question d'armement. Le désarmement devint un fait réel, non en vertu d'un accord international, mais seulement parce qu'il n'existait plus de désaccord international sérieux.

Paix et transition

La première grande période des relations canado-américaines, qui s'est terminée en 1814, a été marquée par des guerres. La seconde, caractérisée par des menaces de guerre, s'est achevée en 1871. La troisième qui vit s'installer la paix et une coopération de plus en plus étroite, s'est prolongée, pourrait-on dire, jusqu'en 1940.

Rome ne fut pas construite en un jour, pas plus que ne se créa le climat de confiance entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, et le Canada et les États-Unis. (Il est important de ne pas oublier qu'il s'agissait de rapports triangulaires; le Canada faisait partie de l'Empire Britannique et ses contacts diplomatiques avec les États-Unis s'effectuèrent par le canal de l'ambassade de Grande-Bretagne à Washington, jusqu'après la Première guerre mondiale.) La démilitarisation de la frontière s'accomplit à une vitesse remarquablement rapide, grâce, en particulier, à la coïncidence entre le retrait des troupes britanniques et l'accord relatif à l'*Alabama*. Le désarmement des esprits fut plus lent, ce qui n'est pas surprenant.

La situation s'améliorait de façon régulière. Contrairement à ce qui s'était passé en 1837 et même pendant le premier soulèvement de Louis Riel en 1869-70, rares furent les Américains qui, lors de l'envoi par le Canada de troupes chargées de mater le second soulèvement de Riel dans le Nord-ouest en 1885, manifestèrent quelque désir de s'imiscer dans les affaires du Canada. En fait, la dernière fois qu'une crise anglo-américaine amena le gouvernement canadien à faire des préparatifs de défense contre les États-Unis remonte à

1895, lors du conflit frontalier entre le Vénézuéla et la Guinée britannique. Cette menace couvait depuis longtemps. Soudain le Président Cleveland, redétarrant la doctrine de Monroe, expédia au Congrès un message qui équivalait à une menace de guerre. Avant que le conflit ne dégénère, le gouvernement canadien décida de réarmer la milice, troquant ses vieux Sniders de 1866 contre des fusils à chargeur modernes.

Nombreux étaient les Canadiens mécontents de l'accord de 1903 sur la frontière de l'Alaska, et en particulier des nominations à la Cour par le Président Roosevelt. Cependant, malgré l'envoi de troupes par celui-ci en Alaska au plus fort de la querelle, il semble que le Premier ministre canadien, Sir Wilfred Laurier, n'ait jamais envisagé que l'un des antagonistes puisse faire appel à la force. Au contraire, il aurait demandé alors à l'officier venu d'Angleterre pour prendre le commandement de la milice de ne pas trop y croire, étant donné que la Doctrine de Monroe protégeait le Canada de toute agression! Les choses n'étaient certainement plus les mêmes.

Ce changement s'est reflété en 1909 dans le Traité sur les eaux limitrophes qui créait la Commission mixte internationale, organisme permanent chargé de régler les problèmes pouvant se poser entre les deux pays. Cinq ans plus tard éclatait la Première guerre mondiale, et en 1917 les États-Unis devenaient l'allié de la Grande-Bretagne et du Canada. Bien qu'aucune association officielle n'ait survécu à la guerre, il est certain que celle-ci a participé au rapprochement des pays anglophones. En particulier, un moins grand nombre d'Américains ont dès lors considéré la Grande-Bretagne comme le royaume de George III, tandis que se multipliait le nombre de ceux qui la considéraient comme une démocratie amie. Cette situation n'a pu que renforcer les liens des États-Unis avec le Canada.

A mesure que la situation se détériorait en Europe pendant les années trente à l'approche de la Seconde guerre mondiale, les États-Unis et le Canada avaient tendance à se rapprocher. Les "liens de frousse commune", comme Kipling l'écrivit un jour, montraient leur solidité. Au cours de l'été 1938, le président Franklin D. Roosevelt prononça son fameux discours dans lequel il déclarait que le peuple américain "ne resterait pas sans bouger" si le Canada se trouvait menacé. Cette attitude ne fut l'objet d'aucune critique aux États-Unis, car elle était manifestement dictée par le souci le plus évident de la sécurité du pays qui ne pouvait pas, dans son propre intérêt, permettre qu'une dictature européenne s'installe sur le sol nord-américain. Rien n'est plus évident.

La politique d'alliance

On peut dire que la quatrième période de l'histoire des relations canado-américaines a commencé en 1940. C'est l'époque d'une étroite association militaire; en fait, bien que le mot soit rarement prononcé officiellement, celle d'une véritable alliance.

Après qu'eut éclaté la Seconde guerre mondiale en septembre 1939, le Canada et les États-Unis commencèrent par prendre des chemins différents. Chacun suivit ses propres traditions. Le Canada, après une semaine de neutralité officielle, déclara la guerre à l'Allemagne et commença la mise en place de forces en Europe pour aider la Grande-Bretagne et la France et maintenir les ennemis de la liberté aussi loin que possible de l'Amérique du Nord. De leur côté, les États-Unis, tout en détestant cordialement Hitler, restèrent neutres et cherchèrent à éviter d'être mêlés à quoi que ce soit. Cependant, après la grande victoire allemande et l'effondrement de la France, au cours du printemps et de l'été de 1940, la Grande-Bretagne et le Commonwealth demeurant seuls face à l'Allemagne et à l'Italie, les Américains furent sérieusement inquiets. Ils commencèrent par transporter de l'armement en Grande-Bretagne, puis par accroître leurs forces et conclure un accord militaire avec leur voisin du Nord. En août 1940, le Premier ministre du Canada, King, rencontrait le Président Roosevelt à Ogdensburg, dans l'état de New-York. Ils décidèrent de créer une commission mixte permanente pour la défense chargée d'étudier les questions de défense de la moitié nord de l'hémisphère occidental contre une éventuelle agression.

Pendant les seize mois qui suivirent, le monde fut témoin du spectacle plutôt inhabituel d'une nation en guerre coopérant étroitement sur le plan militaire avec un pays neutre. Puis ce fut Pearl Harbor, l'entrée en guerre des États-Unis, et le renforcement de la collaboration. La place manquerait pour tout raconter, mais de nombreux soldats et aviateurs américains servirent au Canada et à Terre-Neuve, et quantité de grandes réalisations sur le sol canadien comme la Route de l'Alaska et les aérodromes des routes à étapes Nord-ouest et Nord-est portent leur marque. Inversement, des Canadiens ont aussi servi aux États-Unis, et le percepteur américain à l'esprit étroit qui voulut exiger que les hommes d'une unité de l'Aviation canadienne paient des droits de douane sur de l'équipement qu'ils amenaient en Alaska dans le cadre de la défense commune se fit sermoner par le Secrétaire d'état américain, Cordell Hull. Pour celui-ci, les aviateurs étaient de "distingués visiteurs" autorisés à entrer dans le pays sans contrôle de douane. Ils étaient, dit-il, les premiers nationaux étrangers depuis Lafayette à s'allier aux États-Unis pour la défense du sol américain.

Cette fois, l'association internationale survécut à la guerre. Le Canada et les Américains poursuivirent leur coopération militaire par l'intermédiaire de la commission mixte permanente pour la défense. Ce rapprochement fit un nouveau pas, en 1949, alors que s'étendait la menace de l'impérialisme communiste. Le Canada, les États-Unis, la Grande-Bretagne et neuf autres pays signaient le Traité de l'Atlantique nord selon lequel ils s'engageaient à considérer toute attaque armée contre l'un d'entre eux comme dirigée contre tous, et à organiser en conséquence leurs moyens de défense. Le nouvel accord militaire canado-américain et les anciens rapports familiaux du Canada et de la Grande-Bretagne débouchaient là sur une alliance internationale de bien plus grande envergure. C'est ainsi qu'en vertu de cet accord, des soldats et aviateurs canadiens servent en Europe aux côtés d'Anglais et d'Américains. Ils font partie d'une force internationale destinée à décourager toute agression.

Marines amies sur les lacs

La récente modification de l'accord naval Rush-Bagot illustre de façon remarquable le nouvel état des relations canado-américaines.

Cet accord, signé en 1817, est demeuré inchangé pendant 122 ans. Il a failli, on le sait, disparaître en 1864. A différentes époques, d'ailleurs, il s'était trouvé des deux côtés des gens demandant d'y mettre fin, mais sans succès. Lorsque le Canada commença d'assurer ses propres relations diplomatiques avec les États-Unis et hérita, pourrait-on dire, de cet accord de la Grande-Bretagne, on parla d'en changer les termes pour l'adapter aux circonstances nouvelles. Les deux pays entamèrent des discussions à ce sujet en 1922, mais elles ne se concrétisèrent pas.

La première modification officielle de l'accord date de 1939, à la veille même de la Seconde guerre mondiale. Le ministère de la Marine des États-Unis avait cinq navires sur les Lacs (tous de bien plus de 100 tonnes). Certaines questions avaient été posées à leur sujet, dont la possibilité de les utiliser pour des exercices d'entraînement, par exemple des tirs sur cible, et celle de les munir de canons de 4 pouces plus gros que ceux aux projectiles de 18 livres prévus dans l'accord. Le Département d'État demanda l'avis du Canada, ajoutant qu'il considérait dans l'esprit de l'accord de permettre la construction sur les Lacs de navires de guerre destinés au service sur les océans à condition de les en sortir dès qu'ils seraient terminés et de ne les armer qu'une fois rendus dans un port de mer. Le Canada fut d'accord.

La modification suivante fut faite à la demande du Canada. En automne 1940, le Dominion était plongé dans la Seconde guerre mondiale et mettait sérieusement à profit l'accord qui lui permettait de construire sur les Grands lacs de petits navires pour la chasse aux sous-marins en mer. Il proposa alors que les deux pays acceptent d'autoriser l'armement sur place des navires construits dans les Grands lacs, à condition de faire en sorte de ne pouvoir utiliser l'armement instantanément tant qu'ils demeureraient sur les Lacs, et de sortir les navires des Lacs dès qu'ils seraient achevés. Les États-Unis acceptèrent la proposition.

L'année suivante les États-Unis entraient en guerre. A leur tour, ils apprécièrent la possibilité d'utiliser les chantiers navals des Grands lacs pour construire les navires dont ils avaient tant besoin. Ils constatèrent aussi la nécessité pour ceux-ci d'être, dès leur arrivée en mer, prêts à combattre les sous-marins qui rôdaient le long des côtes. C'est pourquoi les États-Unis demandèrent à leur allié nord-américain, en février 1942, s'il ne serait pas bon de permettre l'installation de l'armement complet à bord de ces navires encore sur les eaux des Lacs et de pouvoir procéder à l'essai de leurs tubes lance-torpilles et de leurs canons, avant que de se rendre en mer. Le Canada fut d'accord, acceptant aussi la proposition américaine de "limiter cette clause à la période des hostilités en cours". En 1946 toutefois, après la fin de la guerre, le gouvernement canadien fit remarquer que les autorités navales des deux pays souhaitaient pouvoir laisser des navires de guerre sur les Grands lacs pour des exercices d'entraînement et il proposa de considérer cette possibilité pour les deux pays comme répondant à l'esprit de l'accord Rush-Bagot, à condition que chaque "gouvernement communique à son voisin le nombre, l'emplacement, les fonctions et l'armement de ces navires avant de décider de leur affectation à ces emplacements." Les États-Unis donnèrent leur accord à la suggestion, appuyant aussi la proposition canadienne selon laquelle "c'est l'esprit de l'accord plutôt que sa lettre qui sert de guide à nos gouvernements au sujet des forces navales sur les Grands lacs".

Nous en sommes là aujourd'hui. La distance parcourue est considérable. En 1817, seule importait la lettre et non l'esprit de l'entente. Aujourd'hui, le Canada et les États-Unis sont des alliés. Leurs marines ne sont l'objet d'aucune méfiance réciproque. Ainsi, chacun accepte que l'autre ait sur les Grands lacs autant de navires qu'il lui plaît. Ces lacs sont bien sûr aujourd'hui de grandes zones d'entraînement où chacun forme les marins de qui dépend la sauvegarde des libertés communes.

Un siècle et demi

Voilà près d'un siècle et demi que se sont tus les canons, à la fin de la dernière guerre anglo-américaine qui laissa derrière elle un héritage de méfiance quand ce n'était pas de haine. De tels sentiments sont longs à disparaître. On a vu que pendant les soixante premières années de ce siècle et demi la frontière sans défense dont certains parlent tant a été un mythe. Durant tout ce temps, au contraire, les hommes des deux côtés de cette frontière s'attendaient à une autre guerre et s'y préparaient.

Le désarmement s'est fait cependant avec le temps, de même que ces deux pays autrefois hostiles devinrent petit à petit amis et, en temps opportun, alliés. Cette évolution positive est certainement ce qui fait l'importance de l'expérience canado-américaine. Nous avons bénéficié d'énormes avantages (en particulier une langue commune) et nous ne pouvons nous permettre de regarder de haut les Européens et les Asiatiques qui sont loins d'en avoir fait autant. Néanmoins, nous avons bien réussi. Cela ne veut pas dire pour autant que nous avons résolu tous nos problèmes. L'avenir réserve certainement de nombreuses difficultés aux relations canado-américaines, tout comme il y en a eu dans le passé. La coopération entre deux nations fières et indépendantes dont l'une est douze fois plus peuplée que l'autre ne sera jamais une question parfaitement simple. Cependant, si l'on se fie au passé, nous pouvons regarder l'avenir en toute confiance.

BIBLIOGRAPHIE

Parmi les ouvrages sur les relations canado-américaines, citons: *Canada and the United States* de H.L. Keenleyside (New-York, 1929; nouvelle éd. avec Gerald S. Brown, 1952) et *The Unguarded Frontier* d'Edgar W. McInnis (New-York, 1942). La série *The Relations of Canada and the United States* (New Haven et Toronto, 1936-45) comprend un certain nombre de volumes excellents; citons en particulier le livre de J.B. Brebner, *North Atlantic Triangle* (New Haven, 1945). L'ouvrage de J.M. Callahan, intitulé *American Foreign Policy in Canadian Relations* (New-York, 1937), est plutôt décevant.

Tous ces documents ne font qu'aborder les questions traitées ici. Pour de plus amples détails et références, il est recommandé de consulter les ouvrages suivants rédigés par l'auteur de la présente étude: *Canada and the British Army, 1846-1871* (Edition, rev., Toronto 1963); *The Military Problems of Canada* (Toronto, 1940); "An American Plan for a Canadian Campaign", *American Historical Review*, juin 1941; "The Myth of the Unguarded Frontier, 1815-1871", *American Historical Review*, Octobre 1950; "The Canadian-American Permanent Joint Board on Defense, 1940-1945", *International Journal*, printemps 1954. Les traités, etc. dont il est question ici sont publiés dans *Treaties and Agreements affecting Canada in Force between His Majesty and the United States of America* (Ottawa, 1927). Les modifications récentes de l'accord Rush-Bagot sont présentées dans *Canada, Recueil des traités*, 1940, N° 12; 1942, N° 3; et 1946, N° 40. Enfin, signalons l'ouvrage du colonel Stanley W. Dziuban, *Military Relations between the United States and Canada, 1939-1945* (Washington, 1959).

